

Daniel SALMON

BILAN DE MANDAT

Sénateur d'Ille et Vilaine



**6 ANNÉES AU SERVICE
DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

TRANSITION ÉCOLOGIQUE · JUSTICE SOCIALE · DÉFENSE DES TERRITOIRES

QUELQUES CHIFFRES

**CONTRÔLE
DU GOUVERNEMENT**
66 ÉCRITES ET 12 QUESTIONS AU GOUVERNEMENT
ET 10 QUESTIONS ORALES

**NOMBRE
DE PROPOSITIONS
DE LOI**
DÉPOSÉES 8 ET CO-SIGNÉES 84

**NOMBRE
D'AMENDEMENTS
DÉPOSÉS**
5794 AU 14 JANVIER 2025

**RAPPORTS
PARLEMENTAIRES**
1 RAPPORTS, 2 NOTES SCIENTIFIQUES À L'OPESET

PARIS À VÉLO
2230 KM EN VÉLO DANS PARIS DEPUIS OCTOBRE 2020
(247.6 KG DE CO2 ÉCONOMISÉS)

ACCUEIL DE STAGIAIRES
7 STAGIAIRES ÉTUDIANTS & 6 STAGIAIRES DE 3^E

**DÉPLACEMENTS
ET VISITES**
476 DANS LE DÉPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

FRAIS DE MANDAT
3 CONTRÔLES ÉLARGIS VALIDANT SANS RÉSERVE L'USAGE
DE MES FRAIS DE MANDAT
UNE MOYENNE DE 15 000 € DE FRAIS NON
CONSOMMÉS ET RENDUS AU SÉNAT CHAQUE ANNÉE.
J'AI FAIT LE CHOIX D'EMPLOYER DE MANIÈRE EFFICACE
CHAQUE EURO DE MON AVANCE FRAIS DE MANDAT (AFM).

5 PRÉFETS DE BRETAGNE SE SONT SUCCÉDÉS LORS DE MON MANDAT ET 6 PREMIERS MINISTRES !

ÉDITO

Le mandat que vous m'avez confié touche à sa fin. Il est donc temps pour moi de présenter un bilan de mon action au Sénat, action qui s'est enrichie tout au long de ces années de rencontres effectuées au cœur du département.

Ce mandat s'est déroulé dans un contexte de succession de crises qui ont impacté l'ensemble de la société. De la crise du Covid à la crise trumpienne, en passant par la guerre en Ukraine et à Gaza c'est toute notre vision du monde qui a été bouleversée, ce sont toutes nos politiques publiques qui ont été impactées. Des crises dont la fréquence augmente tout comme les aléas climatiques au sein d'un réchauffement climatique qui s'inscrit dans le temps long.

Nous avons pris conscience de nos vulnérabilités, de nos dépendances et la notion de souveraineté est devenue le maître-mot, même de ceux qui n'ont eu de cesse depuis des années de mettre en place une mondialisation dérégulée des marchés.

Notre boussole dans cette géopolitique qui perd le nord doit demeurer l'Europe et sa construction plus que jamais nécessaire.

J'ai défendu, dans et hors de l'hémicycle, de manière continue ce qui doit rester notre fil rouge, la transition écologique dans un cadre de justice sociale. Liberté, égalité, fraternité sont plus que jamais d'actualité. J'ai avec mes collègues du Groupe Ecologiste, Solidarités et territoires défendu ces valeurs dans chacune des lois qui nous ont été présentées et dans celles que nous avons proposées.

La liberté, loin des préceptes libertariens, s'inscrit dans des cadres précis permettant à tout un chacun de jouir des mêmes droits et devoirs.

L'égalité, loin de s'améliorer au cours de ces dernières années, a vu une minorité s'affranchir de ses devoirs et une société d'héritiers se renforcer de manière insupportable. La promouvoir est un combat quotidien.

Quant à la fraternité, elle est plus que jamais essentielle pour faire société, pour un collectif qui n'écrase pas l'individu mais tisse les solidarités.

Ce bilan, loin d'être exhaustif, illustre mes actions au service de nos valeurs en cohérence avec mes engagements auprès de chacun d'entre vous.

L'action encore et toujours pour une prospérité écologique. Penser demain sans sacrifier le présent.

Bonne lecture,

DANIEL SALMON

ÉNERGIE

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Face à l'urgence climatique, à la crise énergétique et à la dépendance persistante de la France aux énergies importées, j'ai défendu tout au long de mon mandat une ligne politique claire : la transition énergétique ne se décrète pas par des slogans ou des fuites en avant technologiques, elle se construit dans le temps long, avec des choix cohérents, démocratiques et protecteurs de l'intérêt général.

Sobriété, efficacité énergétique, énergies renouvelables réellement encadrées : les solutions existent déjà. Encore faut-il le courage politique de les mettre en œuvre sans céder aux lobbies ni sacrifier la sûreté, les territoires et les citoyens.

et des dérives déjà observables. Une large partie du rapport est ainsi consacrée aux mécanismes de soutien public, mais aussi aux externalités négatives et aux risques liés au gigantisme des installations.

N'ayant jamais dissocié le travail parlementaire du terrain, je me suis rendu le 17 mars 2023 à Corcoué sur Logne (44) pour m'opposer au projet de méthaniseur industriel XXL Métha Herbauges, symbole d'un modèle déconnecté des territoires et imposé sans réelle concertation. Ce projet a depuis été abandonné.

Parmi les 61 préconisations formulées, une conclusion s'impose : encadrer strictement la méthanisation est une nécessité urgente. Sans règles claires, elle peut devenir une source de conflits, de pollution et de spéculation, là où elle devrait rester un outil au service des territoires et de l'agriculture.

MÉTHANISATION : UN OUTIL À ENCADRER D'URGENCE

En mars 2021, j'ai été désigné rapporteur de la mission d'information sur « La méthanisation dans le mix énergétique : enjeux et impacts ». Une responsabilité exigeante, sur un sujet clivant et source d'inquiétudes légitimes pour les élus locaux comme pour les citoyens. Le rapport, adopté à l'unanimité, reflète cet équilibre nécessaire entre potentiel énergétique et vigilance environnementale.

La mission a mis en évidence une réalité trop souvent occultée : la méthanisation peut contribuer à la transition énergétique, mais elle comporte aussi de nombreuses inconnues, des impacts environnementaux encore mal évalués



Visite de la centrale biogaz de l'Aumaillerie à Fougères avec la mission d'information sénatoriale sur la méthanisation (©: DS)

ÉNERGIES RENOUVELABLES : ACCÉLÉRER, OUI, DÉRÉGULER, NON



Intervention lors des 15^{es} Rencontres pour les Énergies renouvelables (©: DS)

J'ai toujours défendu le développement massif des énergies renouvelables comme pilier central de la transition énergétique. Mais je me suis opposé avec force à la méthode choisie par le gouvernement dans la loi dite « d'accélération des EnR », qui privilégie la simplification à marche forcée au détriment de la démocratie locale et de la protection de l'environnement.

Qu'il s'agisse de l'éolien, du photovoltaïque, de la petite hydroélectricité ou des communautés énergétiques, la transition ne peut réussir que si elle est acceptée, planifiée et territorialisée. Affaiblir les règles d'urbanisme, réduire les capacités d'intervention des collectivités et passer en force sur les projets, c'est préparer les conflits de demain.

AGRIVOLTAÏSME : UN OUTIL UTILE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, À DES CONDITIONS STRICTES

L'année 2022 a été marquée par d'importants débats sur l'agrivoltaïsme. Si j'ai reconnu le potentiel de cette approche pour concilier production agricole et production d'énergie renouvelable, il reste qu'il ne faut jamais perdre de vue l'essentiel : préserver les terres agricoles et refuser toute artificialisation déguisée.

Dans le cadre des discussions parlementaires, j'ai défendu, avec le groupe Écologiste – Solidarité et Territoires, un agrivoltaïsme encadré, s'appuyant sur des garde-fous clairs : lutte contre la spéculation foncière, sécurisation des revenus et de l'activité des agriculteurs, respect des paysages, de la biodiversité et des documents d'urbanisme.

Le 21 octobre 2022, j'ai également été à l'initiative d'un colloque au Sénat consacré à « l'agrivoltaïsme, une solution d'avenir », réunissant syndicats agricoles, associations, acteurs de l'énergie, FNSafer, ADEME ou encore experts du foncier. L'objectif : remettre les agriculteurs et l'intérêt général au cœur du modèle, loin d'une logique purement rentable.



Colloque au Sénat sur l'agrivoltaïsme (©: DS)



Un véritable dogmatisme passéiste : quelle indépendance énergétique quand la France ne dispose d'aucune mine d'uranium et dépend de ROSATOM et de la Russie pour son combustible ? Quel sens politique à investir massivement dans des réacteurs qui ne verront le jour que dans vingt ans, alors que l'urgence est immédiate ?

Les reculs se sont poursuivis avec la suppression, en commission mixte paritaire, de l'objectif de réduction de la part du nucléaire dans le mix électrique. Une décision lourde de conséquences, actant le renoncement à toute diversification sérieuse.

La fusion de l'ASN et de l'IRSN, actée par la loi, constitue un autre signal alarmant. Le démantèlement de l'IRSN, pourtant refusé lors des débats précédents, affaiblit l'expertise indépendante et menace directement la sûreté nucléaire. J'y ai notamment relayé les inquiétudes de la société civile et des salariés mobilisés contre ce projet incompréhensible et irresponsable.

NUCLÉAIRE : REFUSER LA FUITE EN AVANT

J'ai été le seul, avec mon groupe, à m'opposer frontalement au projet de loi de relance du nucléaire. Derrière l'argument d'une prétendue urgence énergétique, ce texte organise une fuite en avant dangereuse.

Le projet initial prévoyait de multiples dérogations aux règles environnementales et d'urbanisme pour faciliter la construction de nouveaux EPR2, tout en affaiblissant les contrôles sur le parc existant, notamment pour les réacteurs de plus de 35 ans. Il réduisait drastiquement les capacités d'opposition des collectivités locales et faisait peser des risques sérieux sur la sûreté et la sécurité.

UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE FONDÉE SUR LA RESPONSABILITÉ

Réussir la transition énergétique c'est investir dès maintenant dans la sobriété, l'efficacité énergétique et un déploiement massif des énergies renouvelables, encadré, planifié et juste.

Ce bilan énergétique dessine une ligne politique constante : refuser les solutions de facilité, protéger les territoires, écouter les citoyens et préparer un avenir énergétique soutenable, sûr et réellement indépendant.



AGRICULTURE

POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE ET RÉMUNÉRATRICE POUR LES AGRICULTEURS, ET UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ACCESSIBLE

Parmi les principaux combats qui ont guidé mon mandat, il y a la défense d'un modèle agricole durable, vertueux pour la planète, qui rémunère nos paysans, et dans lequel la régulation du marché est une condition incontournable.

LOI D'ORIENTATION AGRICOLE : UNE FUITE EN AVANT DANS LA DÉRÉGULATION ET LE PRODUCTIVISME

Initialement conçu pour relever le défi démographique de l'agriculture et très attendu par la profession, la LOA a finalement consacré des reculs graves pour la protection de l'environnement et la nécessaire transition agroécologique.

Le Gouvernement, avec la majorité sénatoriale LR, ont instrumentalisé la colère légitime des agriculteurs, pour répondre d'abord aux revendications du syndicat majoritaire, qui défend avant tout les intérêts à l'export des grands exploitants. Le texte n'apporte rien sur la lutte contre la concurrence déloyale du libre échange, rien sur l'accès au foncier, ni sur la question essentielle du revenu des agriculteurs.

Il défend un modèle qui nous a fait perdre 100 000 paysans en 10 ans, empoisonne la santé des agriculteurs, des riverains, et de l'ensemble de la population et cause des dommages environnementaux considérables.

J'ai porté de nombreuses propositions pour que ce texte serve vraiment nos agriculteurs, pour faciliter l'accompagnement dans la transition et leur installation, mais toutes ont été rejetées. Au final, le Conseil Constitutionnel a censuré plus du tiers de cette loi, illustrant s'il le fallait la radicalité toujours plus néfaste et obtus de la majorité LR au Sénat.

DÉFENDRE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, POUR NOTRE SANTÉ, NOTRE BIODIVERSITÉ ET NOTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Après avoir subi une crise sans précédent, la bio reprend doucement des couleurs. Le Gouvernement, plutôt que d'accompagner cette dynamique, préfère poursuivre sa logique comptable et court-termiste, à la main des lobbys de l'agro-industrie : baisse des moyens de l'Agence Bio, réintroduction des néonicotinoïdes, assouplissement de la pulvérisation de pesticides par drone, recul de la loi EGalim...main dans la main avec la majorité LR.

Je n'ai cessé de le marteler durant ces six années : la bio doit être le cap ! Et chaque année, à travers notamment le Projet de loi de finances, je défends de nombreuses mesures pour son déploiement et son financement : réhaussement du crédit d'impôt bio, suppression du label HVE, retour de l'aide à la conversion et au maintien...



Colloque au Sénat organisé avec Guillaume Gontard sur le thème "L'agriculture biologique, modèle de demain ? (2025)" (©: DS)





Manifestation contre la loi Duplomb à Paris (©: DS)

LOI DUPLOMB : UNE ABERRATION SCIENTIFIQUE, ÉTHIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

Nous avons vivement combattu ce texte lors de son examen au Sénat début 2025, qui est un condensé de mesures anti-sciences, particulièrement néfastes pour la santé publique et l'environnement.

Mise à mal de l'indépendance de l'Agence de sécurité environnementale et sanitaire (ANSES), extensions des fermes-usines sur simple déclaration, accaparement de l'eau au profit d'une minorité...et bien sûr la réautorisation de l'acétamipride, un insecticide tueur d'abeille, que le Conseil constitutionnel, devant qui je suis allé plaider, a heureusement censuré, suite à notre recours.

La pétition signée par plus de deux millions de personnes pour dénoncer ces régressions est un formidable signal de mobilisation citoyenne. Nous avons poursuivi le combat avec le dépôt d'une proposition de loi prévoyant son abrogation.

MOBILISATION CONTRE LES ACCORDS DE LIBRE ÉCHANGE

Ces six dernières années, deux accords de libre échange ont été à l'ordre du jour, sur lesquels les Ecologistes se sont historiquement opposés : le CETA et le MERCOSUR. Cette croyance aveugle dans le dogme du libre-échange met en concurrence les paysan-nes entre eux, les empêche de tirer un revenu décent de leur activité, et anéantissent tout espoir de relocalisation de notre agriculture. Ils accroissent les dépendances bien davantage que de soi-disantes surtranspositions, en fait protectrices.

Ce que nous avons martelé : L'Europe doit cesser de donner la priorité à l'augmentation des échanges commerciaux mondiaux et défendre une relocalisation des productions. On peut commencer sans passer par des traités.



Manifestation avec Yannick Jadot contre le traité de libre-échange CETA en mars 2024 (© : DS)

CRISE AGRICOLE : SOUTIEN AUX AGRICULTEURS POUR UN REVENU DIGNE

La colère agricole qui a démarré début 2024 est on ne peut plus légitime : Aux difficultés structurelles du métier (faiblesse des rémunérations, concurrence déloyale, problème de l'accès au foncier, dérèglement climatique, etc) est venu s'ajouter un contexte international délétère, plongeant un peu plus la profession dans la crise.

Alors que le Gouvernement et la droite répondent par toujours plus de dérégulation, sous couvert de simplification, en valorisant une agriculture dépendante des engrais azotés et du soja Brésilien, j'ai défendu tout au long de ce mandat un autre modèle agricole, souverain et rémunérateur pour les agriculteurs qui protège la terre et le vivant, l'assurance vie des agriculteurs. La prise en compte de l'ensemble de ces enjeux suppose une transition systémique, agroécologique.

EPIDÉMIES ANIMALES : POUR UN AUTRE MODÈLE AGRICOLE, SEULE GARANTIE DE RÉSILIENCE POUR L'AVENIR

Ces dernières années encore, les épidémies animales ont sévèrement touché nos élevages. Depuis 2025, c'est la dermatose nodulaire bovine (DNB) qui atteint les élevages bovins français, où l'État impose l'abattage total du troupeau lorsqu'un cas est détecté. Autant de drames humains, sociaux et économiques pour les éleveurs concernés. Si la vaccination dans les zones affectées s'est mise en place rapidement, l'abattage total comme principale stratégie de gestion sanitaire mérite d'être interrogée, et je me suis mobilisé avec mes collègues parlementaires écologistes pour que celle-ci soit révisée. Dans le PLF 2026, j'ai également déposé un amendement pour la défiscalisation des indemnités perçues en cas d'abattage pour raison sanitaire. Il faut bien sûr aller plus loin : investir davantage dans la recherche sanitaire animale, soutenir l'élevage de plein air (injustement montré du doigt), relocaliser les services (vétérinaires, abattoirs...) et surtout penser des élevages moins intensifs, et mieux repartis sur le territoire national, seule garantie de résilience pour l'avenir.

SIA / SPACE / SALON DE L'ÉLEVAGE



Chaque année je me déplace dans les différents salons agricoles pour échanger avec les agriculteurs et éleveurs, syndicats et acteurs institutionnels (©: DS)



LA DÉFENSE DE LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT ET DE LA FILIÈRE BOIS



Manifestation de soutien à l'ONF (©: DS)

Ces six dernières années, j'ai eu à cœur de défendre à plusieurs reprises notre modèle de gestion publique de la forêt, et de soutenir la filière bois française en déposant plusieurs amendements, dans le cadre de l'examen des projets de loi de finances (PLF).

En défendant d'abord des moyens suffisants pour l'ONF dont le rôle et l'expertise pour la gestion durable de la forêt française est essentiel, notamment pour nous préserver des conséquences du réchauffement climatique.

Soutien également à la filière bois, en proposant par exemple un taux réduit de TVA à tout achat de bois labellisé ou certifié : un soutien économique à la filière et un engagement de l'Etat pour favoriser une gestion forestière durable. Cet amendement a été adopté par le Sénat sans jamais être confirmé à l'Assemblée nationale.

GESTION DURABLE DE LA HAIE

Intervention lors de la journée nationale de la haie dans les Hauts de France (©: région HDF)

UN FORMIDABLE ATOUT DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Malgré ses nombreux bénéfices environnementaux, agronomiques, économiques, mais aussi paysagers, qui ne sont plus à démontrer, le rythme annuel de disparition des haies a plus que doublé entre 2017 et 2021, et la France continue de perdre plus de 20 000 km de linéaire tous les ans selon le rapport du CGAAER (2023).

Pour enrayer cette spirale destructrice, j'ai déposé en 2023 une proposition de loi en faveur de la préservation et de la reconquête de la haie, proposant un cadre incitatif au développement, à la gestion et à la restauration des haies, qui soit également rémunérateur pour les agriculteurs.

Un texte transpartisan, et une stratégie complémentaire au Pacte en faveur de la haie, lancée en 2024 par le Ministre Marc Fesneau.

Pour faciliter l'adoption de cette PPL, avec le rapporteur Bernard Buis (sénateur de la Drôme) nous avons fait adopter le crédit d'impôt sous forme d'amendement dans le projet de loi de finances 2025, puis dans le budget 2026. Adopté à une large majorité à chaque fois, le Gouvernement s'obstine à ne pas le maintenir dans le texte final issu du 49.3. Un choix arbitraire profondément anti-démocratique.

Cela n'a pas empêché l'adoption du reste de la proposition de loi lors de son examen en séance publique le 30 janvier 2025, là aussi à l'unanimité, ainsi que dans la LOA, où nous avons intégré les dispositifs de la PPL, afin de les sécuriser et maximiser les chances d'adoption.

Un signal très positif envoyé aux acteurs de la filière et à l'ensemble des parties prenantes qui jouent un rôle dans la gestion durable de la haie.

En lien avec le Réseau Haies France, je reste vigilant sur la mise en application des décrets, qui sont toujours en phase de rédaction, pour que ceux-ci respectent l'esprit du texte adopté.

LES MESURES DE MA PROPOSITION DE LOI

Le texte propose des objectifs chiffrés de développement et gestion durable des haies, (+ 100 000 kilomètres de haie d'ici 2050) s'appuyant sur un observatoire de la haie.

Il met également en place un label "Haie" afin de valoriser une gestion durable, permettant un crédit d'impôt aux exploitations bénéficiant de cette certification.

Enfin, il incite au développement de filières bois locales vertueuses pour l'économie locale, adossé à l'approvisionnement des chaufferies collectives en bois issu de haies gérées durablement.

HABITAT

POUR LE DROIT AU LOGEMENT ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'HABITAT

CONSTRUIRE AUTREMENT : LE CHOIX POLITIQUE DU BIOSOURCÉ

Face à un secteur du bâtiment fortement émetteur de gaz à effet de serre, j'ai promu tout au long de mon mandat les matériaux biosourcés comme alternative crédible au modèle tout béton. En organisant et en participant à plusieurs colloques sur la construction biosourcée et la ruralité écologique, j'ai porté une vision écologique, locale et socialement utile de la construction.

Dans un contexte de crise profonde du logement, de flambée des loyers et d'urgence climatique, j'ai mené un combat politique constant : faire de l'habitat un droit fondamental, et non une marchandise. Tout au long de mon mandat, je me suis opposé aux logiques spéculatives et répressives, tout en portant des solutions concrètes pour construire, rénover et habiter autrement.

Mon engagement s'est articulé autour d'une conviction forte : on ne réglera ni la crise sociale du logement ni la crise écologique sans une action publique ambitieuse, cohérente et résolument tournée vers l'intérêt général.



Pose de la dernière botte du siège d'Élan Batisseur à Saint-Jacques de la Lande (©: DS)

Bois, chanvre, paille, terre crue : ces matériaux ne sont pas des solutions marginales ou folkloriques, mais des réponses d'avenir bien connues en Ille et Vilaine. Ils permettent de réduire drastiquement l'empreinte carbone d'un bâtiment, de stocker du carbone et de relocaliser l'économie de la construction.

J'ai défendu l'idée que construire écologique, c'est aussi reconstruire des territoires abandonnés par les politiques publiques. Le développement de filières biosourcées crée des emplois non délocalisables, valorise les savoir-faire locaux et redonne des perspectives aux territoires ruraux, trop souvent oubliés des politiques nationales.



DANIEL SALMON, SÉNATEUR ET LE GROUPE ÉCOLOGISTE DU SÉNAT

PRÉSENTENT

SUPER HAIE-ROS

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : UN DROIT SOCIAL, PAS UN PRIVILÈGE

La rénovation énergétique est au cœur de la lutte contre la précarité. En participant aux travaux de la commission d'enquête sur la rénovation énergétique, j'ai mis en lumière l'échec des politiques actuelles : malgré les discours, la France reste très loin d'une rénovation massive, performante et juste socialement.

Des millions de personnes vivent encore dans des passoires thermiques. Elles paient le prix fort : factures d'énergie exorbitantes, logements indignes, santé dégradée. Cette situation n'est pas une fatalité, mais le résultat d'un manque de volonté politique.

La commission d'enquête a formulé des propositions intéressantes : simplifier les aides, renforcer l'accompagnement public, sortir de la logique des petits gestes inefficaces, et investir massivement dans des rénovations globales. Mais le message est sans ambiguïté : la rénovation énergétique doit devenir un pilier de la politique sociale et climatique de l'État, sans quoi, elle restera vaine.



Avec les représentants de l'association DALO (©: DS)



Pose de la Première pierre de la future résidence du Cèdre Blanc à Saint-Aubin du Cormier (©: DS)

MEUBLÉS DE TOURISME : STOPPER LA PRÉDATION DU LOGEMENT

Dans de nombreuses villes et territoires touristiques, le logement est aujourd'hui détourné de sa fonction première. La prolifération des meublés de tourisme assèche le parc locatif, fait exploser les loyers et chasse les classes populaires et moyennes. Sur ce point, l'Ille-et-Vilaine n'est pas en reste.

C'est pourquoi, j'ai soutenu la proposition de loi visant à réguler les meublés de tourisme, tout en dénonçant clairement son insuffisance. Cette loi reconnaît enfin un problème politique majeur, mais elle reste timide face à des plateformes et des intérêts économiques puissants.

Je pense qu'il faut aller plus loin : donner aux collectivités locales de véritables moyens de régulation, imposer des limites strictes dans les zones tendues et affirmer un principe clair : le logement n'est pas un produit financier ni un actif touristique, c'est un besoin vital.

DROIT AU LOGEMENT : NON À LA LOI « ANTISQUAT », OUI À LA DIGNITÉ

En revanche, je me suis opposé sans ambiguïté à la proposition de loi dite « antisquat », portée par la majorité macroniste. Derrière un vernis sécuritaire, ce texte est une loi de stigmatisation sociale, qui criminalise la pauvreté et aggrave la situation des personnes mal logées. Le sujet du squat doit être traité dans le cadre existant.

En durcissant les sanctions et en fragilisant les protections des locataires, cette loi détourne l'attention des véritables causes du mal logement : pénurie de logements sociaux, spéculation immobilière, désengagement de l'État. Répondre à la crise du logement par la répression est non seulement inefficace, mais profondément injuste. Le droit au logement doit rester un pilier de notre pacte républicain, et non une variable d'ajustement politique.

STATUT DES ÉLUS

DÉFENSE DES TERRITOIRES ET DE LEURS ÉLUS

La défense des territoires et de celles et ceux qui les font vivre au quotidien a été une priorité constante de mon mandat. Face à un État toujours plus centralisateur, à des collectivités asphyxiées financièrement et à la montée des violences contre les élus, j'ai porté une ligne claire : faire confiance aux élus locaux et leur donner les moyens d'agir, dans le respect des valeurs républicaines.

DES COLLECTIVITÉS ASPHYXIÉES, DES SERVICES PUBLICS FRAGILISÉS

Lors de l'examen des projets de loi de finances, j'ai dénoncé la fragilisation continue des budgets locaux. Inflation, explosion des charges, transferts de compétences non compensés : les collectivités sont sommées de faire plus avec moins. Cette situation met en danger l'égalité territoriale et la qualité des services publics de proximité.

FACE AUX VIOLENCES, SOUTENIR ET PROTÉGER LES ÉLUS

J'ai été présent aux côtés des élus confrontés à des violences inacceptables. Le 24 mai 2023, j'ai participé à la marche de soutien au maire de Saint-Brévin-les-Pins, suite à l'incendie criminel de son domicile, dans un contexte de pressions de l'extrême droite liées à un projet d'accueil de demandeurs d'asile. En mai 2023, j'ai également soutenu la maire de Saint-Senoux, visée par des attaques de groupuscules d'ultra-droite opposés à une initiative culturelle autour de l'égalité. Après les violences urbaines de l'été 2023, j'ai répondu à l'appel de l'Association des maires de France en participant à un rassemblement en soutien aux élus et aux services publics, premières cibles des destructions.

UN STATUT DE L'ÉLU ENCORE TROP TIMIDE

Le 7 mars 2025, le Sénat a adopté à l'unanimité une proposition de loi portant création d'un statut de l'élu local, issue d'un travail transpartisan. Ce texte apporte des avancées utiles face à la crise de l'engagement local, marquée par la démission de plus de 3 % des maires élus en 2020, mais il reste incomplet. J'ai regretté un débat parlementaire contraint, limité par les règles de recevabilité financière et par une tentative d'accord préalable entre la majorité sénatoriale et le Gouvernement.

Dans ce cadre, le groupe Écologiste – Solidarité et Territoires a défendu des propositions ambitieuses : revalorisation des indemnités, en particulier dans les petites communes, indemnisation de l'ensemble des élus, amélioration des droits sociaux, facilitation des allers-retours entre mandat et vie professionnelle, droits des oppositions, formation, égalité et exigences renforcées en matière de transparence et de déontologie.



Réception des maires d'Ille-et-Vilaine au Sénat lors du congrès des maires en 2024 (©: DS)

ÉCOLOGIE

UN COMBAT POLITIQUE POUR UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE, EXIGEANTE ET DÉMOCRATIQUE

Face à l'urgence climatique et à l'effondrement du vivant, j'ai porté une écologie de combat, loin des discours incantatoires et des reculs organisés. Une écologie ancrée dans les territoires, sociale dans ses réponses, et profondément démocratique dans sa méthode. Tout au long de mon mandat, je me suis opposé aux renoncements du gouvernement et de la droite sénatoriale, en défendant une transition écologique juste, construite avec les habitants.

UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE, LOIN DES SLOGANS

L'écologie ne peut pas être un luxe réservé à quelques-uns ni une suite de normes déconnectées du réel. Elle doit d'abord répondre aux besoins essentiels : se loger, se nourrir, se déplacer, accéder à l'eau. C'est le sens de mon engagement. Cette écologie refuse l'opposition artificielle entre fin du monde et fin du mois. Elle affirme au contraire que les premières victimes du dérèglement climatique sont les plus précaires, et que la justice sociale est une condition de la réussite de la transition écologique.

LOI CLIMAT : LE RENDEZ-VOUS MANQUÉ

Présentée comme une réponse à l'urgence climatique, la loi Climat aurait dû marquer

un tournant. Malgré quelques dispositifs bienvenus/attendus comme le ZAN, nous avons pointé avec le groupe Écologiste, le manque d'ambition criant du gouvernement soutenu par une droite sénatoriale plus soucieuse de préserver les modèles existants que de préparer l'avenir.

Affaiblissement des mesures, absence de contraintes réelles, renoncements successifs : ce projet de loi est passé à côté des recommandations de la Convention citoyenne pour le climat et des attentes légitimes de la société civile.

Cette loi a été l'illustration d'un choix politique clair : celui de temporiser, de reporter les décisions difficiles et de laisser aux générations futures le poids de l'inaction actuelle.



Présentation de notre «-Vraie loi Climat-» contre-proposition au projet du gouvernement (©: GEST)

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE : DÉFENDRE DES OBJECTIFS AMBITIEUX, REFUSER LES RECULS

Le principe de diviser par 2 les nouvelles artificialisations d'ici 2030, est un outil essentiel pour lutter contre l'étalement urbain, préserver les terres agricoles et protéger la biodiversité. Lors de ce mandat, j'ai défendu avec constance l'ambition initiale de la loi Climat, face aux tentatives répétées de détricotage.

La proposition de loi visant à « faciliter » la mise en œuvre du ZAN aurait pu être l'occasion de mieux accompagner les collectivités et d'adapter intelligemment les objectifs aux réalités locales. Elle a été, au contraire, une occasion manquée, vidant totalement le ZAN de sa substance.

Avec le texte dit « ZAN 3 », le gouvernement et la droite sénatoriale ont franchi une nouvelle ligne rouge. En multipliant les dérogations et en affaiblissant les objectifs, ils organisent un recul dangereux pour l'avenir de nos territoires. Je m'y suis fermement opposé, et ai dénoncé une écologie de façade qui sacrifie le long terme à des intérêts immédiats.



L'EAU : UN BIEN COMMUN MENACÉ

La gestion de l'eau est devenue un enjeu politique majeur. Je suis intervenu à plusieurs reprises pour défendre une gouvernance démocratique et territorialisée de l'eau, notamment à travers une question au Gouvernement sur la suspension des décisions locales relatives aux politiques de l'eau, impactant de fait tout le travail effectué localement sur le SAGE Vilaine.

Suspendre des décisions prises collectivement par les acteurs locaux, c'est nier la démocratie environnementale et affaiblir la capacité des territoires à protéger la ressource. L'eau est un bien commun vital, qui ne peut être géré par le haut ni capté par des intérêts privés. Notre santé est en jeu.

CONTRE LES MÉGA-BASSINES : CHOISIR LE PARTAGE PLUTÔT QUE L'ACCAPAREMENT



Manifestation à Sainte-Soline contre un projet de méga bassine (©: DS)

La mobilisation contre les méga-bassines, notamment à Sainte-Soline, a révélé un choix de société. A ce titre, j'ai souhaité me placer aux côtés des citoyens, des agriculteurs et des associations mobilisés contre ces projets.

Les méga-bassines ne sont pas une solution au dérèglement climatique : elles organisent l'accaparement de l'eau par une minorité, au détriment des écosystèmes et de l'intérêt général. Elles perpétuent un modèle agricole intensif, inadapté aux réalités climatiques à venir.

Lors de ma question au Gouvernement sur les méga-bassines, j'ai porté une parole claire : l'adaptation au changement climatique passe par le partage de la ressource, la sobriété et la transformation des modèles agricoles, pas par la fuite en avant technologique et financière.



SERVICES PUBLICS

LES PRÉSERVER ET LES DÉFENDRE

Face à l'austérité budgétaire et aux velléités dérégulatrices de la droite sénatoriale et du Gouvernement, j'ai défendu toutes ces années avec mes collègues du groupe Ecologiste, le maintien de services publics forts, le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas. Pour un système de santé efficace, une école égalitaire et émancipatrice, un hôpital public déployé dans les territoires, et pour la valorisation de l'ensemble des agents et fonctionnaires qui œuvrent au quotidien pour notre santé et notre protection.



Manifestation en soutien à l'enseignement agricole public en 2024 (©: DS)

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC AU CŒUR DE L'ENJEU MAJEUR DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE

La LOA a fixé comme objectif une augmentation de 30% par rapport à 2022 du nombre d'apprenants formés en agriculture, d'ici 2030.

L'enjeu est majeur : il s'agit d'**assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs** qui partiront à la retraite dans les années à venir (soit 50 % de la profession sous 5 à 8 ans).

Pourtant, depuis 2019, les budgets successifs traduisent un désengagement de l'État. A la rentrée 2025, ce sont encore 45 ETP qui ont été supprimés, **dégradant un peu plus les conditions de formation des élèves et apprentis**, et mettant à mal tout projet pédagogique ambitieux en faveur de l'agroécologie.

Les conséquences sont immédiates et très concrètes : fermetures ou fusions de classes, regroupements de formations, réduction de l'offre pédagogique, voire disparition de certains enseignements...

C'est pourquoi chaque année, dans le projet de loi de finances, je dépose des amendements pour financer davantage de postes d'enseignant.es dans cette filière.

UNE LUTTE SANS RELÂCHE CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES



Manifestation contre la réforme des retraites à Rennes (©: DS)

Début 2024, avec l'ensemble des groupes de gauche, **nous nous sommes unis pour combattre cette réforme injuste, injustifiée et qui répond d'abord à une logique comptable et productiviste.**

Nous avons déposé de nombreux amendements pour tenter d'amener un peu plus d'équité sociale dans ce texte, **pour les femmes, les plus précaires, et pour une meilleure prise en compte de la pénibilité.**

Nous avons également proposé de **nombreuses pistes de financement.** Mais, tout au long de l'examen de ce texte, le Gouvernement, allié à la droite sénatoriale, **a usé de moyens règlementaires et de procédures législatives pour contraindre et corseter le débat**, portant ainsi atteinte à la justice sociale et à la démocratie parlementaire.

NON AU « CHOC DES SAVOIR »

Avec le groupe Ecologiste, Solidarité & Territoires, nous étions **aux côtés des enseignants, des parents d'élèves, et de la communauté éducative** lors des nombreuses mobilisations au printemps 2024 pour **dire NON au « choc des savoir »**, et ses groupes de niveau qui institutionnalisent le tri social en séparant les élèves, et menacent les valeurs fondamentales de l'École publique.

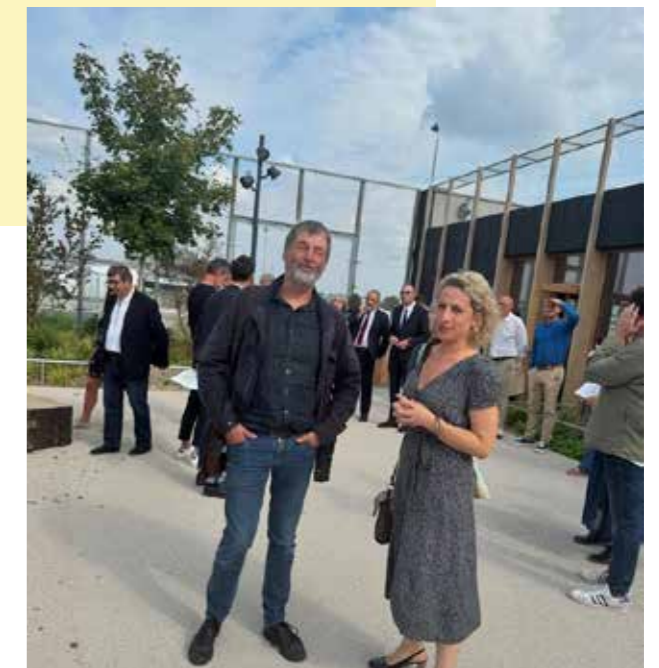
SAUVER L'HÔPITAL PUBLIC : EXEMPLE DE L'HÔPITAL DE REDON

Partout en France, les services de soins connaissent une situation grave. Les pénuries de personnel sont généralisées, les déserts médicaux se multiplient, et les urgences ferment de plus en plus. J'avais interrogé le gouvernement en 2023 sur la situation de l'hôpital de Redon-Carentoir dont la vétusté engendrait de gros problèmes pour les conditions de travail des soignants et l'accueil des patients. Aujourd'hui le projet de reconstruction/rénovation est acté, très en deça des besoins et de nombreux points de vigilance restent, comme sur le financement ou le calendrier des travaux, notamment pour les services support.

POUR UNE ÉCOLE ÉGALITAIRE ET ÉMANCIPATRICE

L'école inclusive tant évoquée dans les discours paraît en décalage avec la réalité, en raison de moyens humains et financiers insuffisants, sacrifiés sur l'autel de l'austérité budgétaire, mais aussi du **manque de reconnaissance des métiers de l'Éducation Nationale, tels que les AESH.**

Cet affaiblissement constant du système éducatif est profondément dangereux pour notre société et l'avenir des générations futures. Dès que cela était possible, j'ai apporté mon soutien aux mobilisations des enseignants et des parents d'élèves, dénonçant régulièrement les coupes budgétaires et la suppression de postes.



Inauguration avec Gaëlle Rougier de l'école Myriam Makeba à Rennes (©: DS)

OPECST



Conférence de presse sur le rapport agriculture de l'OPECST (©:Sénat)

METTRE LA SCIENCE AU CŒUR DES CHOIX POLITIQUES

En septembre 2023, j'ai eu l'honneur d'être désigné membre de l'OPECST (Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques). Composé de 18 députés et 18 sénateurs, il a pour mission d'informer le Parlement des conséquences des choix de caractère scientifique et technologique afin d'éclairer ses décisions.

Dans un contexte de crises climatiques, agricoles et énergétiques, j'y ai défendu sans cesse une conviction simple mais exigeante : les décisions publiques doivent s'appuyer sur la science et l'expertise indépendante. Mon engagement au sein de l'OPECST illustre cette méthode, de plus en plus rare dans le débat politique.

Face aux approximations, aux postures idéologiques et aux pressions des lobbies, l'OPECST joue un rôle essentiel.

Retour sur quelques-uns des travaux auxquels j'ai participé.

RAPPORT SUR L'AGRICULTURE : ACCOMPAGNER LA TRANSITION SANS DOGMATISME

Responsable d'environ 20 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, l'agriculture est aussi l'un des secteurs les plus touchés par le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Ainsi, la transition agricole est donc à la fois une urgence écologique et un enjeu social majeur.

A mon initiative, l'OPECST a organisé une audition publique consacrée aux apports de la science pour une agriculture plus durable. J'en ai été désigné corapporteur des conclusions, aux côtés du député Pierre Henriet, formulant dix recommandations autour de quatre priorités : soutenir l'innovation utile sans céder au technosolutionnisme, défendre un système agroalimentaire durable et sain, appuyer les initiatives de terrain et renforcer la formation aux transitions.

L'objectif est clair :

permettre aux agriculteurs d'anticiper les changements plutôt que de les subir, et construire la transition avec eux, pas contre eux.

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES : UNE INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE

La transition énergétique ne pourra aboutir sans un réseau électrique solide, performant et résilient. En tant que rapporteur de l'OPECST sur les réseaux électriques, j'ai co-rédigé, avec le député Jean-Luc Fugit, une note scientifique sur un enjeu souvent invisible mais déterminant.

Le réseau électrique français est confronté à des défis majeurs : intégration des énergies renouvelables, électrification des usages, vieillissement des infrastructures et adaptation au changement climatique. Y répondre nécessite des investissements importants et une vision de long terme, à toutes les échelles de collectivités.

Les recommandations formulées visent à garantir, au meilleur coût, la stabilité, la performance et la résilience du réseau. Un enjeu central pour la souveraineté industrielle, la réindustrialisation du pays et la protection du pouvoir d'achat.

VICTOIRES

DU GROUPE ÉCOLOGISTE-SOLIDARITÉ ET TERRITOIRE

UN TRAVAIL COLLECTIF POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Dans un Parlement souvent dominé par l'inertie et les compromis à minima, le groupe Écologiste – Solidarité et Territoires a démontré qu'un travail collectif, déterminé et cohérent pouvait déboucher sur de véritables avancées politiques. Commissions d'enquête, droits fondamentaux, démocratie, santé publique, protection des biens communs : ces victoires traduisent une même ligne politique, celle de la transparence, de la justice et de l'intérêt général.

FAIRE LA VÉRITÉ SUR LES PRATIQUES DES MULTINATIONALES ET LA GESTION DE L'EAU

Le groupe écologiste a été à l'initiative de plusieurs commissions d'enquête majeures qui ont marqué l'actualité parlementaire et médiatique.

Yannick Jadot a été rapporteur de la commission d'enquête sur les obligations climatiques de TotalEnergies. Après quarante auditions, portant sur la décarbonation de l'énergie, la finance durable ou encore la géopolitique des hydrocarbures, le rapport formule de nombreuses recommandations et appelle l'État, en tant qu'actionnaire, à se mobiliser davantage pour orienter la stratégie de TotalEnergies vers la transition énergétique, et à encourager l'entreprise à accélérer massivement ses investissements dans les énergies renouvelables.

Ma collègue Antoinette Guhl a porté un rapport sur les politiques publiques de contrôle des traitements des eaux minérales. Ce travail a mis en lumière le manque de transparence de certains acteurs privés comme publics. Ainsi il a été établi que Nestlé a commis une fraude qui a duré plusieurs années en dissimulant des traitements interdits sur ses eaux.



IVG DANS LA CONSTITUTION : UNE AVANCÉE HISTORIQUE ET IRRÉVERSIBLE

Le 4 mars 2024 restera une date historique. Réuni en Congrès, le Parlement a inscrit dans la Constitution le droit à l'interruption volontaire de grossesse. Une avancée sociétale majeure, alors même que le droit à l'IVG est remis en cause dans de nombreux pays en Europe et dans le monde.

Porté par ma collègue écologiste Mélanie Vogel, ce texte envoie un message clair et puissant : le droit des femmes à disposer de leur corps est inaliénable. Le groupe écologiste s'est pleinement mobilisé pour garantir cette protection constitutionnelle, convaincu que les droits fondamentaux doivent être inscrits au plus haut niveau juridique pour résister aux reculs.

LANGUES RÉGIONALES : UNE VICTOIRE POUR UN PATRIMOINE VIVANT



Avec le groupe Écologiste, Fédéraliste et Citoyen devant la Préfecture de Bretagne afin d'exiger un réel soutien aux langues régionales (©: DS)

Les langues régionales sont en grand danger. L'UNESCO classe comme menacées d'extinction la quasi-totalité des 75 langues régionales parlées sur le territoire français, dans l'Hexagone comme en outre-mer.

Face à cette urgence culturelle et démocratique, le groupe écologiste s'est mobilisé aux côtés du député Paul Molac, auteur d'une proposition de loi visant à reconnaître les langues régionales comme patrimoine immatériel de la France, à développer l'enseignement bilingue et à autoriser l'affichage en langues régionales dans l'espace public.

Au Sénat, le GEST a fait adopter un amendement décisif permettant de rendre effectif le versement du forfait scolaire pour l'enseignement bilingue. Cette avancée concrète renforce le dialogue entre maires et établissements scolaires et transforme l'intention politique de l'État en réalité pour les familles et les territoires.

PROPORTIONNELLE : RÉPARER LE LIEN DÉMOCRATIQUE

Fidèle à son engagement pour une démocratie plus représentative, le groupe écologiste a fait adopter une proposition de résolution appelant à l'introduction de la proportionnelle pour les élections législatives.

Ce mode de scrutin est déjà utilisé pour de nombreuses élections locales, pour une large partie du Sénat et pour l'élection des députés européens. Pourtant, seuls 26 % des Françaises et des Français estiment aujourd'hui que le système politique prend réellement en compte leur opinion.

La proportionnelle permettrait une représentation plus fidèle de la diversité politique et sociale du pays, notamment une meilleure représentation des femmes, et constitue un outil concret pour renouer la confiance entre les citoyens et leurs institutions.

PFAS : UNE LOI HISTORIQUE POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Alors que les interdictions de consommation de l'eau du robinet se multiplient en raison de la présence de micropolluants, le groupe écologiste a remporté une victoire majeure avec l'adoption d'une loi historique contre les PFAS.

Portée par mon collègue député Nicolas Thierry, la proposition de loi visant à interdire les substances per- et polyfluoroalkylées a été adoptée à l'Assemblée nationale, puis inscrite à l'ordre du jour grâce à la niche parlementaire écologiste.

Ce texte prévoit l'interdiction progressive, dès 2026, de la fabrication, de l'importation et de la mise sur le marché de PFAS dans de nombreux produits, le renforcement du contrôle de l'eau potable, la responsabilisation des industriels via le principe pollueur-payeur et une transparence accrue grâce à la cartographie des sites pollués et à la publication des analyses sanitaires.

Cette loi envoie un message politique sans ambiguïté : la protection de la santé des citoyens et de l'environnement doit primer sur les intérêts industriels.

MES DÉPLACEMENTS À L'ÉTRANGER

Dans le cadre de travaux législatifs ou de la commission des affaires économiques, je suis régulièrement amené à faire des visites de terrain sur les thématiques que je suis de près : ruralité, transition agroécologique, bifurcation énergétique... Des rencontres et des découvertes toujours enrichissantes. Quelques exemples.



Rencontre avec Sher Bahadur Deuba, Premier ministre du Népal (2022) (©: DS)

économiques français implantés au Maroc. J'ai pu d'abord y appréhender davantage les ravages du réchauffement climatique sur ce pays. Le monde rural reposant sur l'agriculture est particulièrement affecté par la raréfaction de l'eau.

Après des rencontres institutionnelles, avec différents ministres, nous avons effectué des visites de plusieurs entreprises et structures dans divers domaines, comme le MASEN (Moroccan Agency for Sustainable Energy) chargé de piloter les énergies renouvelables au Maroc, le port de Tanger, symbole de la capacité du Maroc de s'inscrire dans le grand jeu du commerce international, ou encore l'entreprise Renault.

Un déplacement fort intéressant qui a permis d'améliorer notre connaissance des enjeux tant marocains que français, et de renforcer les liens historiques entre nos deux pays, dans le cadre d'un vrai partenariat.

NÉPAL : UN PAYS AUX IMMENSES POTENTIALITÉS ÉCOLOGIQUES

En septembre 2022, j'ai eu le privilège d'effectuer un déplacement au Népal en tant que président du groupe d'amitié France-Népal au Sénat.

Un pays fort d'un relief et d'un climat d'une diversité exceptionnelle, qui lui donne de grandes contraintes mais aussi de grandes potentialités, notamment en terme d'énergies renouvelables. Nous avons pu effectuer plusieurs visites axées sur ce sujet qui me tenait à coeur, mais aussi sur l'éco-tourisme ou l'agroécologie.

Un déplacement qui a permis le renforcement des liens entre nos deux pays, et de projets de coopérations et partenariats sur divers sujets : hydroélectricité, mobilités (téléphérique), gestion de l'eau, ou encore sur les déchets.

DÉPLACEMENT AU MAROC AVEC LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Effectué à la rentrée 2025, ce déplacement avait pour objectif de rencontrer les autorités marocaines dans un contexte de sortie de crise, et différents acteurs



Visite au siège d'Egis avec la commission des affaires économiques du Sénat (©DS)



A LA RENCONTRE D'INITIATIVES LOCALES INSPIRANTES EN ISÈRE ET EN DRÔME

Avec mes collègues Marie Pochon, Députée de la Drôme, Guillaume Gontard, Sénateur de l'Isère, et Ghislaine Senee, Sénatrice des Yvelines, nous avons effectué un déplacement de deux jours en Drôme et en Isère pour aller à la rencontre d'élus et acteur-trices locaux porteurs de projets inspirants sur les questions de transition écologique et de justice sociale. Mobilité en zone rurale (Val de Drôme en Biovallée), accès aux soins (à Curnier) et à une alimentation de qualité pour toutes et tous, adaptation au zéro artificialisation nette, projets en matière d'accueil des réfugiés.. Le programme était passionnant !

Loin du débat public et de la politique nationale, marqués par de forts reculs sur nos ambitions sociales et écologiques, nous avons **pu mettre en lumière ce travail précieux des élu-es locaux** et des acteurs de terrain, qui font concrètement progresser la justice sociale et l'écologie politique.



Réunion publique inversée à Vaunaveys-la-Rochette en compagnie de Marine Tondelier, Secrétaire nationale des Écologistes, où nous étions presque 200, pour un moment d'échanges riche et enthousiasmant
© DS

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE

La défense du bien-être animal a constitué un fil rouge de mon engagement parlementaire. Face à des pratiques encore trop souvent justifiées au nom de traditions ou d'intérêts économiques, j'ai porté une ligne claire : **le respect du vivant et le refus de la cruauté.**

Dès le début du mandat, le 28 septembre 2021, j'ai déposé **une proposition de loi visant à interdire la corrida.** On ne peut pas défendre la cause animale tout en organisant des combats où près d'un millier de taureaux sont mis à mort chaque année. Contrairement aux idées reçues, la corrida n'est pas une tradition ancestrale : importée en France en 1853, elle n'a été légalisée qu'en 1953.

J'ai également déposé une proposition de **loi visant à interdire certaines pratiques cruelles de chasse**, notamment la chasse à courre. Pratiquée par une minorité, elle est en décalage avec les attentes de la société et la nécessaire cohabitation dans les espaces naturels. Malgré l'échec du texte au Sénat, ce combat reste intact.

La lutte contre la maltraitance animale concerne aussi les conditions d'élevage. J'ai interpellé la ministre de l'Agriculture le 3 octobre 2024 sur les effets des fortes chaleurs sur les animaux, en particulier les salmonidés, très vulnérables au dérèglement climatique. J'ai défendu des solutions concrètes et immédiatement mobilisables, comme la création de zones d'ombre au-dessus des bassins.

Enfin, à la suite d'une pétition citoyenne ayant dépassé 100 000 signatures, j'ai participé à **la mission sénatoriale sur la sécurité à la chasse.** Seul représentant écologiste, j'y ai défendu un encadrement renforcé de la pratique et un véritable partage des espaces naturels. Membre du groupe d'étude chasse et pêche, j'estime que des passerelles existent entre la chasse, la pêche et l'écologie. Le rapport rendu en 2022 s'étant montré trop timoré, notamment sur la question des jours sans chasse, j'ai voté contre.



INTERNATIONAL

FACE AU RETOUR DES IMPÉRIALISMES, SORTIR DE LA COMPLAISANCE POUR ASSOIR NOTRE SOUVERAINETÉ

Dans un contexte géopolitique particulièrement complexe, avec le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, et des impérialismes aux quatre coins du monde, ces dernières années ont été marquées par de nombreux conflits et tensions. Avec le groupe Écologiste, nous nous sommes pleinement mobilisés pour le respect du droit international et une diplomatie œuvrant pour la paix.

SOUTIEN INCONDITIONNEL À L'UKRAINE

Depuis le premier jour de l'agression russe en Ukraine, nous avons affiché au nom des écologistes un soutien sans faille au peuple ukrainien, en lutte pour sa liberté. Nous avons approuvé les initiatives du Gouvernement : l'envoi d'armes, l'aide humanitaire, l'aide logistique, et bien sûr les sanctions économiques à l'encontre de la Russie. Cette guerre nous rappelle combien notre action n'a de poids que dans le cadre de l'Union Européenne. Le conflit s'enlisant, nous avons appelé le pouvoir exécutif à plus de fermeté vis-à-vis de la Russie et au renforcement des sanctions touchant Rosatom qui continue à nous approvisionner en uranium enrichi.

Nous avons rappelé l'urgence de lancer **un grand plan d'investissement dans les énergies renouvelables pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles.** De même **notre agriculture doit nous assurer une véritable souveraineté** alimentaire en se détachant des engrais de synthèse, grands consommateurs de gaz, ainsi que des importations de protéines. Il est urgent de sortir ainsi des complaisances politiques qui n'ont que trop duré, qui tuent la démocratie, et qui tuent le climat.



MOBILISATION POUR LA PALESTINE

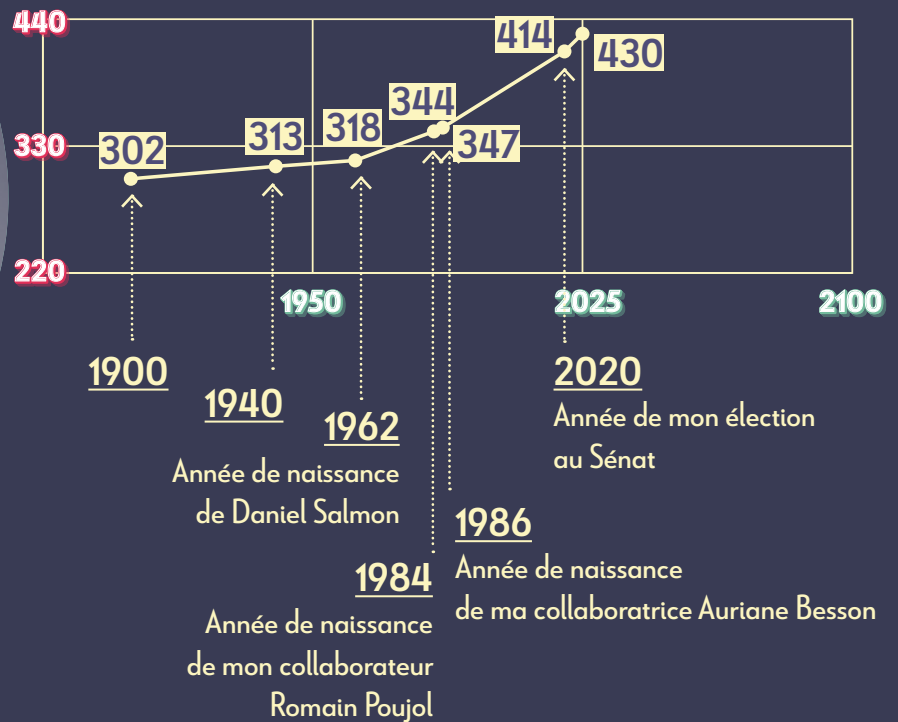
Nous avons condamné avec fermeté et sans ambiguïté aucune les terribles massacres terroristes du 7 octobre 2023. Mais le droit à se défendre d'Israël s'est transformé en punition collective, qui remplit aujourd'hui plusieurs critères permettant de le qualifier de génocide.

Le groupe GEST a été très mobilisé sur ce sujet à travers plusieurs questions au Gouvernement, la participation à de nombreuses mobilisations, et diverses rencontres. La reconnaissance de l'Etat de Palestine à l'ONU - que nous réclamions depuis longtemps - doit s'accompagner de pressions fortes sur le gouvernement israélien d'extrême-droite, sur le plan économique, commercial, militaire, et nous appelons à la condamnation des responsables gouvernementaux et militaires accusés de crime de guerre et contre l'humanité.

Malgré le cessez-le-feu, qui fut un réel soulagement, la situation reste très critique sur le plan sécuritaire comme humanitaire et la colonisation s'accélère en Cisjordanie.



ACCÉLÉRATION DE LA CONCENTRATION EN CO2 DANS L'AIR DEPUIS 1900 (EN PPM)



CONTACTS

AU SÉNAT

Auriane Besson
Collaboratrice parlementaire

15 rue de Vaugirard
75 291 Paris cedex 06
d.salmon@senat.fr

EN ILLE-ET-VILAINE

Romain Poujol
Collaborateur parlementaire

3 rue Marc Sangnier
35 200 Rennes
bureau.d.salmon@senat.fr
06 33 42 33 66

www.danielsalmon.bzh

